

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#23 Janvier / Février / Mars 2018



p.8 / LE DÉCRYPTAGE

UN ACCUEIL DE QUALITÉ POUR LES PETITS ÉRAGNIENS

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT p.4

LA VILLE ACCUEILLE
UN NOUVEAU PÔLE
COMMERCIAL

SUR L'AGENDA p.7

EXPOSITION
LES SENS
DES COULEURS

ILS FONT NOTRE VILLE p.14

QUAND LA
CITOYENNETÉ
S'INVITE AU COLLÈGE

EN INSTANTANÉS p.17

MAGIE DE NOËL
À ÉRAGNY

SUR VOS PROJETS DE
RÉNOVATIONS ÉNERGETIQUES

-30%
Credat d'impôt

CONSTRUCTION • RENOVATION IMMOBILIERE • SERVICE



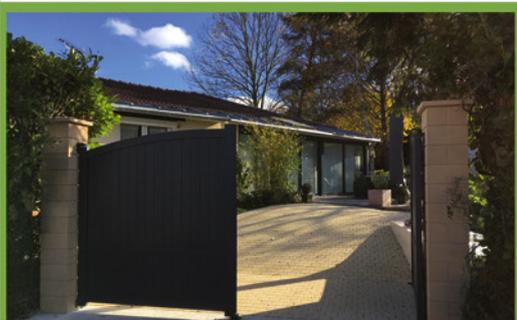
📍 134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

☎ 01 30 37 80 11

✉ contact@habso.fr

www.habso.fr

La solution pour votre habitation



- Maçonnerie
- Couverture
- Terrasse
- Veranda
- Clôture
- Électricité
- Plomberie
- Peinture
- Ravalement
- Isolation
- Fenêtres
- Réparation
- Dépannage



**Univers
Primeurs**
Le spécialiste du frais

*Toute l'équipe
d'Univers Primeurs
vous souhaite une
excellente année 2018*



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43

www.universprimeurs.com

Ouvert le dimanche matin



En toute saison, de la fraîcheur et du goût dans vos assiettes.

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

La Ville accueille un nouveau pôle commercial
Ce qu'il faut savoir sur les compteurs Linky
Venez chercher vos sacs-poubelle
Alain Sacchetti, votre nouvel élu
Sécurité et qualité guident l'action municipale
Éragny prise en exemple
Le PLU se finalise



p.7 SUR L'AGENDA

Exposition
Les sens des couleurs



p.8 LE DÉCRYPTAGE

Un accueil de qualité pour les petits Éragniens

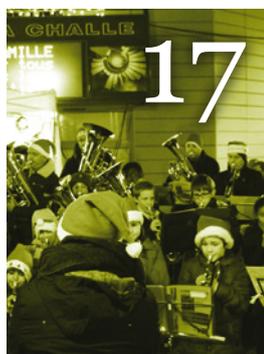
p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Quand la citoyenneté s'invite au collège
Iriparo répare vos téléphones et tablettes
Félicitation au médaillé
Séjour plein air et histoire pour les élèves de Pablo Picasso
Un Éragnien à l'honneur
Eulalie Briant, jeune pompier volontaire



p.16 EN INSTANTANÉS

Animation magie à la ludothèque
Pour le devoir de mémoire
Un spectacle pour les tout-petits
Les pâtisseries des Dix Arpents
Un repas spectacle pour la bonne cause
Exposition *Étranges Coïncidences*
Magie de Noël à Éragny



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

Chers Éragniens,

J'aimerais avant toute chose vous souhaiter une belle et très heureuse année. Je veux surtout vous adresser tous mes vœux de bonne santé, le préalable indispensable à la réalisation de vos projets les plus chers.



Une année 2017 pleine en réalisations vient de s'écouler. Elle a mis en exergue le travail permanent engagé pour faire d'Éragny-sur-Oise une ville dynamique, en mouvement, attractive et exemplaire dans de nombreux domaines. La rigueur et la capacité à innover du service des finances ont toutes deux été soulignées et valorisées dans la presse à plusieurs reprises après qu'il ait contractualisé avec le comptable public sur la mise en place d'un contrôle allégé de ses dépenses, une première en France pour une commune. En matière d'entretien et de fleurissement, notre investissement écoresponsable a été récompensé puisque nous avons obtenu trois fleurs au concours des villes et villages fleuris, une première également dans l'histoire de notre Ville. Dans nos équipements qui accueillent jeunes et moins jeunes, des travaux significatifs ont été réalisés. Un dossier est d'ailleurs réservé à ce sujet dans cette édition. Il y a eu bien d'autres projets réalisés et des chantiers poursuivis qui verront le jour cette année.

2017, année de transition et de consolidation, laisse donc place à 2018, année de concrétisation. Parmi les livraisons majeures, l'approbation du plan local d'urbanisme d'ici la fin de l'année, le nouveau poste de police de la Challe, le centre de surveillance urbain et la maison de santé pluriprofessionnelle. À cela j'ajoute les dossiers en cours qui ont débuté ou débute-ront en 2018 et s'achèveront au cours des prochains exercices : l'accueil des nouvelles résidences au Clos du manège, le projet de pavillons sur le stade désaffecté rue de l'Ambassadeur, la réhabilitation du gymnase de La Cavée et la finalisation du quartier du Bas Noyer pour en faire un véritable lieu de vie. En matière d'activités économiques, la réalisation de la zone commerciale face aux restaurants qui jouxtent la Nationale 184 permettra de créer une centaine d'emplois. La première tranche sera livrée en mai. Le projet accueillera également un skate park.

Les engagements pris devant vous sont tenus. «*La vie de l'homme dépend de sa volonté; sans volonté, elle serait abandonnée au hasard*». Rien ne se fait sans difficulté, mais la volonté et la détermination de l'équipe que je conduis sont inébranlables. Vous pouvez compter sur notre investissement invariable au bénéfice du mieux vivre à Éragny-sur-Oise.

A blue ink signature of Thibault Humbert.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

VIE ÉCONOMIQUE

LA VILLE ACCUEILLE UN NOUVEAU PÔLE COMMERCIAL



PAROLES D'ÉLU



Ce projet apporte une offre supplémentaire aux Éragniens dont les bénéfices sont multiples : des commerces alimentaires de qualité, une attractivité garantie par l'implantation d'un skate park et d'un pub, la création d'une centaine d'emplois à son achèvement.

Thibault Humbert
Maire d'Éragny-sur-Oise

Porté par la municipalité pour les atouts qu'il représente, le projet de ce nouveau pôle commercial du Clos Santeuil a pour objectif de requalifier les 3650 m² situés entre le boulevard Charles de Gaulle, la rue des Érables et la voie de chemin de fer. Un espace qui était devenu au fil du temps une friche à l'abandon alors qu'il constitue un fort potentiel et un bénéfice indéniable pour la commune et ses habitants.

Démarré au printemps dernier, le chantier connaîtra une première phase d'ouverture des commerces d'ici quelques mois (en mai 2018) et se poursuivra jusqu'en mai 2019 par l'aménagement complet du site.

Il s'agit d'apporter une réponse qualitative aux besoins des Éragniens en terme d'offre alimentaire, d'animation et de loisirs. Les trois hectares qui seront aménagés à la fin du projet vont ainsi permettre d'accueillir de nouvelles enseignes comme Grand Frais, Au bureau et un magasin de produits biologiques.

En plus de sa vocation commerciale, Le Clos Santeuil accueillera un skatepark et une aire de jeux pour les enfants.

Une réflexion a été menée afin que le nouveau centre s'intègre au site actuel. Des arbres et des écrans de verdure seront plantés. Les bâtiments ont été conçus avec des matériaux sobres mêlant aluminium, verre ou pierre afin de conserver une harmonie dans le secteur.



LA PREMIÈRE PIERRE DU CHANTIER EST POSÉE

Malgré la pluie diluvienne et le vent soufflant en rafales ce lundi 11 décembre sur le chantier, les acteurs de ce projet d'envergure étaient venus nombreux assister à la pose de la première pierre du projet par Jean-Pascal Gabagnou, président directeur général de Sopic Paris, Dominique

Lefebvre, président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et Thibault Humbert.

Après une rapide visite d'une partie du chantier, les participants se sont retrouvés pour le scellement du parpaing officialisant l'avancée du chantier.

INFORMATION

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES COMPTEURS LINKY

Vous êtes nombreux à vous interroger sur la position de la Ville concernant l'installation des compteurs Linky dans les logements. Beaucoup de sites internet communiquent sur l'opposition de mairies et leurs motivations : absence de respect de la vie privée ou effets sur la santé...voici les réponses à vos interrogations.

Il existe bien depuis 2010 un décret qui autorise le distributeur à installer les compteurs. Vous ne pouvez donc pas vous opposer à la pose des compteurs Linky. En effet la distribution d'électricité est un service public et par le décret de 2010 Enedis exécute, par délégation, cette mission de service public. Personne ne peut donc s'opposer à ce type d'installation. Par ailleurs, lorsque vous concluez un contrat en fourniture d'électricité vous adhérez aux dispositions relatives à l'accès et à l'utilisation du réseau public de distribution.

Aucun arrêté municipal n'existe pour interdire l'installation de compteurs Linky. Malgré ses pouvoirs de police sur la commune, le maire ne peut pas prendre d'arrêté sur ce point car les communes se sont destituées de leur compétence en terme de distribution d'électricité au profit de syndicats (à Éragny, il s'agit du SMEGVO). À ce jour et en l'état actuel des connaissances, les compteurs Linky ne font l'objet d'aucune réserve concernant les risques sanitaires.

Pour en savoir plus :
eragny.fr



PROPRETÉ

VENEZ CHERCHER VOS SACS-POUBELLE

Cette année, les agents de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise vous attendent au Centre Technique Municipal le samedi 7 avril pour la distribution des sacs-poubelle.

Pas de distribution en février comme il était habituellement prévu mais un nouveau «Rendez-vous déchets» organisé par les agents de l'agglomération au mois d'avril. À cette occasion, en plus de la distribution des sacs-poubelle (noirs, jaunes et en papier) des conseils et

des animations sur le tri des déchets vous seront proposés. Et pour la première fois, tous les habitants de Cergy-Pontoise pourront se déplacer au «Rendez-vous déchets» de leur choix. En cas d'indisponibilité le 7 avril, pas d'inquiétude, vous pourrez consulter les dates des autres sessions organisées dans les différentes communes pour y récupérer vos dotations en sacs-poubelle. L'ensemble des dates est consultable depuis le site eragny.fr ou directement sur cergypontoise.fr dans la rubrique «déchets».



VIE MUNICIPALE

ALAIN SACCHETTI VOTRE NOUVEL ÉLU

Installé lors du dernier Conseil municipal de l'année 2017, Alain Sacchetti vient de rejoindre l'équipe municipale en tant que conseiller.

Éragzien depuis plus de trente ans, Alain Sacchetti connaît bien sa ville. Séduit par les projets défendus par l'équipe municipale, cet ancien cadre bancaire à la retraite a fait le choix en 2014 de s'impliquer dans la vie locale et d'agir concrètement pour l'évolution de sa commune. Farouche défenseur de la nature et de l'environnement, il a tout de suite fait le choix de participer à l'action municipale pour valoriser le cadre de vie d'Éragny.

5400 €

C'est le montant de la subvention votée par la municipalité pour favoriser l'accès et les visites aux musées pour les enfants des classes d'Éragny.

Le montant de la subvention correspond à 60€ par classe et concerne les cinquante-cinq classes d'élémentaires et les trente-cinq classes de maternelles de la commune.

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

SÉCURITÉ ET QUALITÉ GUIDENT L'ACTION MUNICIPALE

Afin de mieux répondre aux contraintes de sécurité et de qualité, la tarification pour l'accueil de vos enfants en centre de loisirs évolue.

Les respects de la pré inscription et des horaires des structures sont incontournables pour maintenir les taux d'encadrement strictement réglementés. C'est donc pour cela que de nouvelles modalités ont été proposées car certaines mauvaises habitudes ont eut pour conséquences des difficultés d'organisation dans les structures. La sécurité et la qualité de l'accueil de vos enfants sont des priorités qui ont donc guidé la municipalité à faire le choix de ces nouveaux tarifs.



Priorité à un service de meilleure qualité pour les jeunes Éragniens.

En effet, des tarifs spécifiques pour les enfants non préinscrits et une pénalité de dix euros pour les familles arrivant après l'heure de fermeture sont appliqués à compter du 5 mars. Néanmoins, afin que chaque famille puisse intégrer ce changement, une période de transition est mise en

place jusqu'aux vacances de février. En janvier et février, une facturation pédagogique permettra aux familles concernées de mesurer les incidences de ces nouvelles modalités.

Pour en savoir plus :
eragny.fr



© CD/01

Thibault Humbert mène la visite du site qui accueillera la Maison de Santé de la Gare.

MAISON DE SANTÉ

ÉRAGNY

PRISE EN EXEMPLE

La pénurie de médecins qui touche de plus en plus de communes d'Île-de-France est devenue une priorité pour les élus locaux. Grâce à sa future maison de santé, Éragny-sur-Oise a été prise en exemple pour les solutions qu'elle pouvait apporter.

Le 22 novembre, Thibault Humbert recevait une délégation venue dans le Val-d'Oise pour s'informer des solutions mises en place pour lutter contre les déserts médicaux. Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France, et Patrick Bernasconi, Président du Conseil économique, social et environnemen-

tal (CESE) accompagnés de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental ont rencontré Thibault Humbert pour échanger sur la mise en œuvre de la future maison de santé. Un projet qui est maintenant bien avancé puisque les médecins seront en mesure d'accueillir leurs premiers patients d'ici quelques mois.

URBANISME

LE PLU SE FINALISE

Après l'étude environnementale demandée à l'automne par la mission régionale d'autorité environnementale, le nouveau plan local d'urbanisme connaît ses dernières étapes avant son approbation définitive prévue au second semestre 2018.

L'étude environnementale menée entre septembre et novembre dernier visait à évaluer l'impact du projet sur l'environnement : paysage, biodiversité, gestion des eaux et des risques... Cette étude finalisée, le dossier complet du PLU sera envoyé pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées et aux communes voisines qui auront trois mois pour s'exprimer. L'enquête publique aura lieu durant le premier semestre. Au dernier semestre, le nouveau PLU sera approuvé en Conseil Municipal.

Vendredi 9 fév.

Bus'Art Actrice

20 h 30 / Départ collectif d'Éragny à 20h / Rdv à l'arrêt des Longues Rayes à 19h50
Rés. : 01 34 48 35 55

Samedi 10 fév.

Rencontre et dédicace de l'auteur Cécile Ladjali

16 h > 18 h / Bibliothèque Albert Camus Entrée libre

Lundi 12 fév.

Don du sang

14h30 > 19h30 / Maison de la Halle

mardi 13 fév.

« Mardi gras à la ludo ! »

15h45 / Ludothèque La Souris Verte

JUSQU'AU 4 FÉV.

EXPOSITION

LES SENS DES COULEURS

Cette exposition est composée de tableaux et photographies réalisés par des artistes amateurs de tout âge, issus de plusieurs associations locales. Chaque jour de l'exposition, les artistes exécuteront des peintures ou dessins devant le public d'Éragny.

14 heures > 18 heures / Lundi au vendredi / Salle des Calandres
Renseignements au 06 84 76 45 00 / Entrée libre

Samedi 17 fév.

Petits déjeuners lectures enfants de 0 à 3 ans

10 h / Bibliothèque Albert Camus
Entrée libre

Mercredi 21 fév.

Atelier créatif

15 h > 17h30 / Bibliothèque Albert Camus
Rés. : 01 30 37 26 21

Mercredi 28 fév.

Jeu console (Wii U)

15 h > 17h30 / Bibliothèque Albert Camus
Entrée libre

Toutes ces informations sur eragny.fr

INFOS PRATIQUES

Campagne de recensement de la population

Jusqu'au 24 février a lieu la nouvelle campagne de recensement de la population de l'Insee. Peut-être ferez-vous partie des cinq cent quatre-vingt un logements sélectionnés à Éragny pour répondre au questionnaire. Dans ce cas, les agents recenseurs effectueront une tournée de reconnaissance pour vous avertir et remettront la notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Les foyers en question pourront répondre en ligne concernant : leur âge, profession, moyen de transport utilisé... Ces réponses resteront anonymes. Les résultats de ce recensement, au niveau de la ville mais également au niveau national, seront consultables en ligne sur le site de l'Insee.

Calcul du quotient familial

Vous avez jusqu'au vendredi 2 février pour faire calculer votre quotient familial pour l'année 2018, auprès du service des régies. Le quotient sert de base pour calculer la participation demandée aux familles pour les différents services proposés par la commune comme l'accueil de loisirs et la restauration. La liste des pièces à fournir pour constituer votre dossier et les modalités de transmission sont disponibles sur eragny.fr

Prévenez les intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique invisible et inodore qui, chaque année, entraîne des milliers d'intoxications, dont des décès, durant la période hivernale. Des gestes simples existent pour prévenir les risques d'intoxication. Pensez à faire vérifier vos installations de chauffage et conduit de fumée par un professionnel, à aérer régulièrement et à veiller à la bonne ventilation de votre logement.
Infos sur eragny.fr

ÉTAT-CIVIL

Ils se sont dit « Oui »

Le 6 janvier

Abdrmane Bathily et Nadia Giramata



À NE PAS MANQUER

Une comédie fraîche et grinçante pleine de tendresse et d'humour *Chinchilla* nous rappelle que l'herbe n'est pas forcément plus verte dans le jardin du voisin. *Chinchilla* aborde le sujet de la lassitude dans le couple de manière originale et légère à travers quatre acteurs talentueux et charismatiques. Moment chaleureux en perspective !

Samedi 10 février à 20h30

Théâtre de l'Usine

➤ Réservations : 01 34 48 35 55

UN ACCUEIL DE POUR LES PETIT



Quand l'enfant
est au cœur des priorités

Des modes d'accueil variés

Quelques chiffres clés

L'inscription en crèche :
fiche pratique

L'épanouissement
des tout-petits

QUALITÉ S ÉRAGIENS

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire, vous consacrez dans ce numéro un dossier complet à la petite enfance, pourquoi avoir fait ce choix ?

Nous avons déjà dédié un décryptage à la jeunesse il y a quelques mois dans le mag. Il me semblait important d'informer nos habitants sur les autres services que nous proposons pour toujours mieux accompagner futurs parents, parents et jeunes enfants. Par ailleurs, nous accueillons de nouveaux Éragniens à mesure que les livraisons des dernières constructions s'effectuent, il est donc utile de les rappeler. Enfin, si des investissements importants se traduisent en 2018 par l'inauguration d'équipements très attendus, je veux rappeler à chaque administré que je suis attentif à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement qui passent par l'entretien de nos différents sites.

Quelles sont les principales nouveautés dans ce secteur ?

La crèche collectivité a bénéficié en 2017 de travaux qui ont permis de repenser l'utilisation des espaces dans leur globalité. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur, les équipes ont engagé une réflexion qui a abouti à une meilleure répartition des activités dans les locaux. Le hall d'accueil a été réaménagé et des travaux de réfection ont été entrepris rendant l'accès plus sécurisé, apportant un meilleur éclairage et permettant de valoriser le travail réalisé avec les enfants tout en y associant leurs parents. Ce n'est pas une nouveauté mais elle est malgré tout elle aussi récente puisqu'elle a moins d'un an, l'application en ligne qui permet de trouver une assistante maternelle dans un périmètre réduit autour de son domicile. Sa mise en place a été saluée par nombre de résidents. Le Point



Conseil Petite Enfance lancé au début du mandat répond à de nombreuses attentes. Enfin, un projet télévision permettant d'associer les parents aux projets de la crèche est en cours.

Pensez-vous que la ville soit bien dotée en structures d'accueil pour jeunes enfants ?

Nous pouvons toujours faire mieux mais pour une ville de dix-huit mille habitants, nous n'avons pas à rougir. La difficulté provient surtout du fait que la population continue de croître. Nous avons une convention de partenariat avec la microcrèche privée *Au village des Nounours* qui nous permet d'augmenter le nombre de places sur l'ensemble de la Ville. Nous disposons d'une crèche collective, d'une crèche familiale, d'une mini-crèche et d'une halte-garderie. À cela s'ajoutent les équipements annexes tels que la ludothèque et la bibliothèque et les associations qui interviennent dans nos structures. Néanmoins, compte tenu du contexte démographique, j'ai d'ores et déjà engagé des démarches visant à permettre l'installation d'une crèche privée dotée d'au moins trente berceaux.



QUAND L'ENFANT EST AU CŒUR DES PRIORITÉS

Si c'est une joie de devenir parents, on n'est pas forcément bien informé des démarches à entreprendre, des droits et des prestations, des modes de garde, voire des comportements à adopter lorsqu'arrive le premier enfant. La Ville et ses partenaires proposent aux futurs et jeunes parents plusieurs solutions pour se préparer à l'heureux événement.

La Maison de la Petite Enfance (MPE) est un lieu ressource pour tous les jeunes parents éragniens. Elle regroupe les services administratifs de la direction municipale de la Petite Enfance, de la crèche familiale et du Relais Assistantes maternelles. On trouve aussi au rez-de-chaussée de cette maison la mini-crèche et la halte-garderie. Ici, on est certain de trouver toute l'année des informations et des conseils utiles. Un Point Conseil Petite Enfance se

tient trois fois par an (février, juin, octobre) sous la forme d'une réunion collective qui rassemble des professionnels de la CAF, de la PMI (Protection maternelle infantile) et du service municipal de la Petite Enfance aptes à répondre aux questions des parents. Dès l'enregistrement de la déclaration de grossesse, la CAF envoie un courrier d'invitation à ce Point Conseil, le site Internet de la Ville relayant aussi les informations pratiques le concernant. L'an dernier, cent-deux familles y ont participé. Les parents peuvent aussi profiter de cette réunion pour prendre un rendez-vous personnalisé avec un professionnel d'une des structures présentes. Le prochain Point Conseil Petite Enfance aura lieu samedi 10 février de 9 h 30 à 11 heures au Centre de Loisirs Jeannette Largeau. On retrouve les mêmes partenaires, mais aussi une sage-femme, une infirmière, une diététicienne, des représentants de la Leche League (allai-

tement) et des services municipaux concernés (état civil, petite enfance, bibliothèque...), dans les Ateliers futurs parents. Il s'agit d'un autre dispositif qui vise les femmes enceintes de toute l'agglomération. Invités deux fois par an par la CPAM, les parents se retrouvent pendant une demi-journée, souvent un samedi matin, à la Maison de la Challe où ils peuvent naviguer d'un atelier à l'autre selon leurs interrogations. Une cinquantaine de parents a profité des derniers ateliers en octobre. Connaître ses droits pour y accéder, échanger avec des professionnels de la petite enfance, de la santé, de la grossesse, de l'accouchement et obtenir des informations pratiques et précises sont les atouts essentiels de ces Ateliers futurs parents. On y repère aussi les situations les plus difficiles afin d'orienter au mieux les futurs parents.

À la Maison de la Petite enfance, crèche familiale, mini-crèche et la halte garderie sont autant de services mis à disposition des jeunes parents.

Maison de la Petite Enfance
01 34 02 96 70 / 20 rue des Pinsons

DES MODES D'ACCUEIL VARIÉS

Le choix est large à Éragny pour faire garder son bébé. Plusieurs modes d'accueil sont proposés aux parents : crèche collective, mini-crèche, crèche familiale, micro-crèche, assistantes maternelles. Présentation.

Crèche collective

Ouverte de 7 heures à 19 heures, la crèche collective La Rosnière pratique le multiaccueil, c'est-à-dire qu'on peut y inscrire son enfant entre une et cinq journées. Cette amplitude d'ouverture répond aux réalités économiques et professionnelles des parents d'aujourd'hui. Les soixante berceaux de la crèche se répartissent ainsi actuellement : dix-huit dans la section des bébés, dix-neuf dans la section des moyens et vingt-trois dans la section des grands. Les enfants ont entre dix semaines et trois ans, voire trois ans et demi suivant leur âge d'entrée en maternelle. Vingt-sept adultes encadrent ces enfants, les professionnels habituels dans ce genre de structure

(auxiliaires de puériculture, CAP Petite enfance, éducatrices de jeunes enfants, infirmiers et agents techniques) mais aussi un cuisinier et une aide-cuisinière qui préparent sur place les repas à base de produits frais. Ce qui est beaucoup moins fréquent !

Chez les bébés, le projet éducatif est fondé sur le respect du rythme des enfants, notamment pour dormir et manger. Il vise aussi à favoriser la motricité libre et l'éveil. Un apprentissage de la langue des signes accompagne l'apprentissage du langage. Chez les moyens et les grands, le rythme est plus collectif. Outre des jeux libres, les enfants participent à des ateliers ludiques encadrés par un adulte. La lecture est très développée à la crèche par l'intermédiaire de ces professionnels



Activités extérieures à la crèche collective.

même, des lecteurs de l'association Lire et Faire lire et de la bibliothèque Albert-Camus. Goûters thématiques (sur le langage des signes, par exemple) ou moments festifs de janvier et juillet, les parents sont pleinement associés à la vie de la crèche. D'ailleurs, certains ont décoré les wagons du petit train qui file sur les murs du hall où d'autres parents se posent à l'occasion dans l'atrium pour jouer avec leur enfant ou lire une histoire. Parfois des spectacles y sont donnés comme *À petits pas entre les pages* en décembre dernier.



Le Relais des Assistantes Maternelles fête Noël.

Mini-crèche et halte-garderie

Située au rez-de-chaussée de la Maison de la Petite Enfance, la mini-crèche est aussi une structure multiaccueil où se retrouvent vingt-cinq enfants par jour, c'est-à-dire vingt enfants en garde régulière (du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 8 heures à 18 heures) et cinq enfants de 2-3 ans en halte-garderie. Ces derniers sont accueillis soit le matin (de 9 heures à 12 heures) soit l'après-midi (de 14 heures à 17 heures), ce qui gé-

nère en fait quarante places en halte-garderie car les réservations se font sur une seule demi-journée auprès de la responsable. La mini-crèche privilégie en premier les parents ayant besoin d'un accueil de quatre jours ou travaillant à mi-temps. Cette petite structure qui dispose d'un personnel qualifié permet une certaine flexibilité d'emploi du temps. Un autre avantage est la grande proximité avec les familles. On y affectionne aussi la lecture, en lien avec la bibliothèque et l'association *Lire et Faire Lire*. Les enfants fréquentent régulièrement la ludothèque La Souris verte.

Crèche familiale

En crèche familiale, les enfants sont accueillis au domicile des assistantes maternelles, salariées de la Ville et agréées par le Conseil départemental*. Les onze assistantes maternelles accueillent trois enfants au maximum. La Maison de la Petite Enfance (MPE) les accueille régulièrement avec les enfants qu'elles gardent. Des activités adaptées à l'âge des enfants y sont animées par une éducatrice de jeunes enfants tout au long l'année. Une salle de psychomotricité est accessible, comme tous les autres équipements de la MPE. Les activités du jardin d'enfants sont dédiées aux enfants en dernière année de crèche afin de les préparer à l'entrée en maternelle et à la séparation d'avec l'assistante maternelle.

Les enfants fréquentent aussi la bibliothèque municipale. Les assistantes maternelles sont accompagnées dans leur pratique par une psychologue et la directrice de la crèche familiale, voire l'éducatrice de jeunes enfants. Il s'agit d'une alternative sérieuse et professionnelle aux autres crèches.

(*) 60 heures de formation avant l'agrément et 60 heures de formation dans les deux ans suivant l'agrément.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

305

NAISSANCES EN 2016

1160

ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

60

BERCEAUX EN CRÈCHE COLLECTIVE

20

BERCEAUX EN MINI-CRÈCHE

5

BERCEAUX EN HALTE-GARDERIE

10

BERCEAUX À LA MICRO-CRÈCHE AU VILLAGE DE NOUNOURS

33

PLACES EN CRÈCHE FAMILIALE

107

ASSISTANTES MATERNELLES

215

DEMANDES DE PLACEMENTS EN CRÈCHE POUR SEPTEMBRE 2017

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Le mode d'accueil le plus utilisé est celui des assistantes maternelles. Il lie directement les assistantes maternelles et les parents par un contrat. Au nombre de cent sept à Éragny pour accueillir près de cent cinquante enfants, ces professionnelles sont obligatoirement formées et agréées par le Conseil départemental pour garder à leur domicile jusqu'à quatre enfants. Le RAM, hébergé à la Maison de la Petite Enfance (MPE), est un lieu d'informations (contrats ou droit du travail) et de professionnalisation où les assistantes maternelles peuvent trouver des formations qui enrichiront leur pratique. Elles peuvent aussi participer avec les enfants à des temps d'activités ludiques de groupe dans différents équipements municipaux.

« Ce mode de garde est sans doute le moins rigide, souligne Chantal Caron, responsable du RAM, car avec un tel petit effectif, il est plus facile de s'adapter au rythme des enfants et à leur état du moment. » Ce système peut aussi s'adapter dans la mesure du possible aux emplois du temps les plus atypiques des parents.

Contact : 01 34 02 96 76 (l'après-midi)

Depuis avril, un service en ligne (www.eragny.fr/article/mode-de-garde-un-nouveau-service-pour-les-parents) permet de connaître en temps réel les places disponibles chez les assistantes maternelles selon les différents quartiers.

Micro-crèche

Au Village de Nounours

Depuis 2013, la micro-crèche *Au Village de Nounours*, structure privée et agréée par la CAF, accueille dix enfants par jour, entourés par cinq professionnelles diplômées. Grâce à un partenariat avec la Ville, trois places sont réservées à des familles éra-

gniennes. « Dans le respect du rythme de l'enfant, nous proposons un accueil sur mesure très familial, précise la présidente fondatrice, Philomène Guillard. *Au Village de Nounours*, les mots clés sont Joie, Socialisation, Sécurité, Éveil, Autonomie, Amour. Le tout dans l'ordre et le désordre... »

239, bd des Aviateurs alliés www.auvillagedenounours.fr

L'inscription en crèche : Fiche pratique

À partir du début du quatrième mois de grossesse, prendre rendez-vous auprès de la Maison de la Petite Enfance.

- > Lors du rendez-vous, il faut rapporter : livret de famille, justificatif de domicile récent, numéro d'allocataire de la CAF du Val-d'Oise, le dernier avis d'imposition commun ou les deux derniers avis d'imposition.
- > La fiche de pré inscription est remplie (informations administratives et souhaits en terme d'accueil)
- > En avril, la commission d'attribution des places se réunit. Elle comprend l'adjointe au maire chargée de l'Éducation et de la Petite enfance, la coordinatrice Petite Enfance et les trois directeurs de crèches.
- > En mai, une réponse par courrier parvient aux familles.

Si la réponse est positive

Les parents ont huit jours pour contacter le directeur de la structure proposée et confirmer l'inscription qui sera validée lors d'un ultime rendez-vous.

Si la réponse est négative

La famille doit contacter la Maison de la Petite Enfance pour demander que son dossier d'inscription soit placé en liste d'attente, en vue d'un désistement.



L'ÉPANOUISSEMENT DES TOUT-PETITS

À la ludothèque
La Souris verte
jeux et animations
sont mis à disposition
des tout-petits.

La petite enfance est l'âge de tous les éveils, des premiers divertissements qui font découvrir le monde en s'amusant. La bibliothèque Albert-Camus et la ludothèque La Souris verte proposent aux tout-petits une large gamme d'activités adaptées.

Une plongée dans l'univers du livre

La bibliothèque privilégie pour les tout-petits les temps de lecture individuelle, soit une histoire pour un enfant. Si tous les parents peuvent venir avec leur enfant pendant les heures d'ouverture, la bibliothèque mène des actions spécifiques à destination de la petite enfance. Un groupe d'assistantes maternelles est accueilli une fois par mois tandis que les bibliothécaires se déplacent au RAM deux jours par mois avec leur valise de livres. Tous les mercredis matins, c'est au tour des enfants de la crèche collective de fréquenter les livres

tandis qu'une fois par trimestre, les bibliothécaires proposent aux parents de partager des histoires avec leurs enfants à la crèche. La mini-crèche et la crèche familiale bénéficient aussi de temps particuliers à la bibliothèque ou à la MPE. Un samedi matin par mois ont lieu à la bibliothèque des « petits déjeuners-lectures » (entrée libre) pour les 0-3 ans avec leurs parents, leurs frères et soeurs, moments conviviaux de détente et de découverte. Un conteur est invité un samedi par trimestre (sur inscription) pour varier le plaisir des mots.

**Bibliothèque : 25, rue du Commerce
01 30 37 26 21.**

Le jeu comme vecteur de développement

À la ludothèque aussi, en dehors des horaires communs à tous les publics, des plages spéciales sont dédiées aux 0-3 ans accompagnés forcément d'un adulte les mercredis et vendredis matins. Le jeu étant à l'évidence une activité d'éveil pour les plus petits, la ludothèque est aussi un lieu de rencontres entre enfants et adultes accompagnants. Le jeu libre est autant mis à l'honneur que le jeu encadré. Par ailleurs, la ludothèque prête beaucoup de jeux aux crèches et au RAM.

**Ludothèque : 1, bd Salvador-Allende
01 34 40 59 22.**

ANIMATION

QUAND LA CITOYENNETÉ S'INVITE AU COLLÈGE



Pour la cinquième année consécutive, le collège Léonard de Vinci est à l'initiative d'une action de sensibilisation à la citoyenneté. Du 5 au 9 février, plusieurs temps forts et des animations ponctueront cette semaine santé et citoyenneté.

À travers des débats, des mises en situation ou des expositions, les élèves, de la 6^e à la 3^e, mais aussi leurs parents (plusieurs sessions leur seront dédiées), pourront participer et aborder les thèmes forts de la citoyenneté.

Les usages d'Internet, la gestion de conflits, la sécurité routière, la prévention aux addictions, l'échange sur la laïcité, l'homophobie et le handicap, sont les sujets abordés par le personnel du collège (enseignants, assistante sociale, infirmière, conseillère d'éducation ou cuisinier) ou par des associations invitées.

Cette semaine est reprise ensuite avec les professeurs principaux lors des heures de classes pour être mise en relation avec les autres actions menées au sein de l'établissement : journées banalisées sur le climat scolaire, exercices de mise en sécurité (organisés dans le cadre national), journées thématiques de

cohésion des élèves ou formations aux gestes qui sauvent. La ville qui soutient cette belle initiative a prévu d'accueillir plusieurs spectacles à la Salle Victor Jara.



COMMERCE

IRIPARO RÉPARE VOS TÉLÉPHONES ET TABLETTES

Installé au centre commercial Art de vivre depuis le mois de mai, le kiosque d'IRiparo réalise divers travaux de réparation pour vos téléphones, smartphones ou tablettes.

Porté par Oliver (le gérant) et Michael, l'atelier situé au niveau -2 du centre commercial est ouvert du lundi au dimanche de 10 heures à 20 heures. La plupart des réparations sont réalisées directement à l'atelier permettant de tenir des délais très courts. C'est la fibre écologique du gérant qui l'a poussé à prendre cette franchise « l'idée de donner une seconde vie à nos téléphones ou tablettes

m'a séduit. Ce matériel coûte cher et utilise des ressources rares, lui permettre d'être réparé à des prix abordables me semble être une évidence. Je propose même des téléphones reconditionnés sur le kiosque, une manière aussi d'éviter le gaspillage ».

Devis et rendez-vous :
01 34 30 92 48
ou eragny@iriparo.com



RÉCOMPENSE

FÉLICITATION AU MÉDAILLÉ

Plus connu sous son pseudo *Bibi*, Alexandre Galin a reçu le 7 décembre la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

C'est la Ministre des Sports, Laura Flessel, qui lui a remis la médaille en récompense de son engagement au sein de l'association *610 Posse* qu'il pilote depuis de nombreuses années avec son frère William. Entre show, entraînement et challenge collectif, ce jeune coach sportif d'Éragny a une énergie débordante. Ce qui lui a permis de développer avec son frère le concept de *610 Force Training*, un coaching sportif, individuel ou en équipe, mettant à l'épreuve les capacités physiques et mentales.

Cette récompense qui salue l'implication et l'engagement au service de l'éducation physique, des sports et des activités socio-éducatives est donc amplement méritée. Bravo Bibi !

DEVOIR DE MÉMOIRE

SÉJOUR PLEIN AIR ET HISTOIRE POUR LES ÉLÈVES DE PABLO PICASSO

L'association sportive du collège Pablo Picasso organise au début du mois d'avril une sortie des plus originales mêlant des activités de plein air et des sorties historiques. La ville qui soutient cette action a attribué une subvention exceptionnelle.

L'objectif de ce séjour à destination des élèves de 3^e est d'associer des activités de pleine nature et la découverte des lieux historiques de la Seconde Guerre mondiale, avec les plages du Débarquement et la visite du Mémorial de Caen en lien avec le programme d'histoire géographique. Du 9 au 13 avril, les élèves participeront à des activités physiques et sportives et pourront approfondir la pratique de l'escalade en milieu naturel. Une activité qui, faute de structure spécifique, ne peut être pratiquée que sur un mur de 7 mètres dans l'enceinte du collège. Le séjour sera complété par une journée consacrée à la découverte



des lieux historiques de la Seconde Guerre mondiale : après les plages du Débarquement, les élèves assisteront à la projection d'un film puis finiront la journée par la visite du Mémorial de Caen.

Afin de financer une partie du séjour et réduire le coût de participation de chaque famille, les élèves organiseront des ventes de calendriers et de chocolats.

PÉTANQUE

UN ÉRAGNIEN À L'HONNEUR

Encore une fois, l'Amicale de Pétanque d'Éragny s'est fait remarquer. Après ses résultats, après ses animations et ses concours, voilà un de ses adhérents mis à l'honneur pour ses bons résultats : Jérémy Clément.

Après une année sportive durant laquelle il a remporté de nombreux concours ou terminé dans le haut de la liste, Jérémy Clément vient aujourd'hui d'être récompensé par une montée en élite.

Classé dans les cinq meilleurs joueurs du Val-d'Oise et dans les dix sept meilleurs que compte l'Île-de-France, Jérémy Clément pourra désormais accéder au Championnat de ligue voir même en Championnat de France.

Porté par son club, un des rares du Val-d'Oise à accueillir ses adhérents sept jours sur sept, Jérémy Clément fera sûrement très vite parler de lui.



PORTRAIT

EULALIE BRIANT JEUNE POMPIER VOLONTAIRE

Engagée, solidaire et sportive, voilà comment nous pourrions décrire Eulalie Briant, cette jeune sapeur pompier de 14 ans accueillie à la caserne d'Éragny pour la deuxième année consécutive. Un engagement qui a été pour elle une évi-

dence « ce qui m'a poussé à devenir jeune sapeur pompier c'est l'envie que j'ai depuis longtemps d'exercer le métier de médecin chez les pompiers » nous précise Eulalie. D'ailleurs après sa formation de cinq ans en tant que jeune sapeur pompier, elle souhaite passer pompier volontaire tout en poursuivant ses études et en continuant à participer aux diverses actions de bénévolat et de sécurité. Comme le Téléthon où elle s'investit à chaque édition.

Dernièrement Eulalie s'est faite remarquer grâce à ses résultats sportifs. Elle est arrivée troisième à la finale nationale du parcours sportif et épreuves athlétiques des sapeurs-pompiers (Finat 2017). Ce challenge sportif réunit l'ensemble des sapeurs-pompiers de France autour de différentes épreuves

comme la course à pied, le demi-fond (où Eulalie a brillé), le lancé de poids ou le sprint. Une compétition qui s'est déroulée au mois de juin (le jour de l'anniversaire d'Eulalie) à Obernai et qui a réuni plus de neuf cent quarante sportifs et accompagnateurs issus de onze délégations régionales. C'est sa première place aux épreuves départementales, puis aux épreuves régionales de demi-fond qui lui avait permis d'accéder aux sélections de la Finat. Sur les neuf candidats sélectionnés elle est arrivée troisième et a ainsi reçu une médaille de bronze. Le 24 novembre, sa place sur le podium a d'ailleurs été saluée par ses collègues de la caserne et par Thibault Humbert lors de la cérémonie annuelle de remise de diplômes, galons et médailles de la caserne des pompiers.



En novembre
Animation magique à la ludothèque

Pendant les vacances de la Toussaint, les ludothécaires de *La Souris verte* ont accueilli les adhérents pour jouer aux apprentis magiciens.



11 novembre
Pour le devoir de mémoire

La pluie fine qui s'est abattue durant toute la matinée n'aura pas empêché les Éragniens de venir assister à la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918.

L'Amicale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres, les élus, les passionnés en costume de Poilus, les habitants et

les enfants des écoles Le Bois et Le Grillon s'étaient réunis sur la place de la mairie pour le départ du cortège. Arrivé au cimetière devant le monument aux morts, chacun a pu dire un mot et déposer une gerbe en hommage aux Morts pour la France de la Seconde Guerre mondiale.

28 novembre
Un spectacle pour les tout-petits

Les assistantes maternelles et les petits Éragniens étaient invités à la salle Victor Jara pour assister au spectacle de lecture et musique proposée par la compagnie *Le Souffle des Livres*. C'est le Relais d'Assistants Maternelles municipal qui était à l'initiative de cette belle parenthèse.



2 décembre
Les pâtisseries des Dix Arpents

L'événement aura ravi les gourmands! Un concours de pâtisserie était organisé à la Maison des Dix Arpents. Plus qu'une compétition, il s'agissait surtout de former des équipes intergénérationnelles chargées de créer une pièce montée. Quatre équipes de dix habitants ont relevé le défi et les quatre pièces montées ont été présentées et goûtées par le jury composé par le conseiller municipal Mamadou Wade, un habitant ancien pâtissier de métier, une habitante choisie dans le public et un enfant. Un diplôme du meilleur pâtissier a récompensé l'équipe gagnante et les pièces montées ont été dégustées lors d'un goûter convivial.



8 décembre
Un repas spectacle pour la bonne cause

Plus de cent trente personnes avaient réservé leur repas au dîner spectacle proposé au gymnase de la Butte pour la collecte des fonds en faveur du Téléthon. Une nouvelle formule qui a rencontré un vif succès auprès des invités et qui a aussi permis aux associations volontaires

de réaliser des démonstrations pour animer le spectacle. La journée du 9 décembre a permis de poursuivre l'élan de solidarité grâce aux animations et initiations proposées par les pompiers, le club de football, le tennis... Merci à tous les bénévoles!

du 9 au 29 décembre

Exposition

Étranges coïncidences

Les murs de la Maison de la Halle ont accueilli en décembre les œuvres des artistes Brigitte Barateau-Dumesnil et Blandine Leclercq, dans le cadre d'une exposition où le collage et la photographie s'associent pour partager avec les visiteurs les émotions qu'elles ont perçues lors de la création de leurs œuvres.



16 décembre

Magie de Noël à Éragny

Malgré un emploi du temps chargé en cette fin d'année, le Père Noël avait fait une halte à Éragny pour participer aux traditionnelles photos avec les enfants. Une soixantaine d'exposants s'était également donné rendez-vous sur la place de la Halle pour proposer aux visiteurs leurs créations artisanales, leurs spécialités culinaires ou des idées originales pour les derniers cadeaux.

Les animations comme les chants de Noël, l'orchestre des cuivres ou le vin chaud ont ponctué cette journée qui s'est clôturée par l'incontournable feu d'artifice.



Tribune de la Majorité municipale

LR , UDI, sans étiquette

**PAS DE POLÉMIQUE NI DE RÉACTION,
MAIS DE L'ACTION, C'EST CE QUI NOUS
ANIME DEPUIS 4 ANS !**

2018 permettra de mettre l'accent sur de nombreux sujets dont quelques uns sont prioritaires car vous les avez plébiscités très tôt.

1/ Une nouvelle année placée sous les signes de la prévention et de la sécurité.

La ville va se doter d'une vingtaine de caméras scrutées nuit et jour par des opérateurs supervisés depuis le tout nouveau centre de surveillance entièrement réservé à la Ville d'Éragny-sur-Oise. Le Poste de police, comme nous vous l'avions annoncé, ouvrira ses portes d'ici deux mois.

La délinquance progresse depuis quelques années et fait son apparition très tôt, en fin de primaire et se durcit significativement au collège. Éragny-sur-Oise, comme la plupart des villes, est concernée par ces difficultés. C'est pourquoi le maire assiste à toutes les réunions du groupement d'information et de prévention créé pour traiter ces problèmes.

2/ L'action éducative, un moyen d'enrayer ces difficultés

La création du conseil municipal des enfants constitue une réussite récente. Là encore, le travail préalable réalisé par le service a été couronné de succès. La participation a dépassé nos estimations et les premières commissions se déroulent parfaitement. Les enfants sont impliqués. Dans une société où l'on revendique toujours plus de sensibilisation, de responsabilisation et d'engagement, le CME prend toute sa place et remplit complètement ces missions éducatives et civiques attendues. Le maire accompagnera en mai prochain les membres du CME au Sénat grâce à l'intervention de Mme Eustache-Brinio, nouvelle sénatrice et anciennement maire de Saint-Gratien.

3/ La santé, l'autre secteur à l'honneur en 2018

Un travail de fourmi a été réalisé depuis deux ans pour imaginer le projet de maison de santé pluriprofessionnelle, de mobiliser les partenaires, de les fédérer, d'identifier les moyens nécessaires et de recruter les futurs professionnels. Deux généralistes, un ostéopathe et une infirmière sont attendus en avril. En effet, les travaux financés par la Ville ont débuté dans le quartier de la gare en décembre et seront achevés d'ici là.

4/ L'emploi, une préoccupation majeure

Tous ces nouveaux équipements apporteront de l'emploi. Mais il y a surtout l'apport d'un projet économique d'envergure. En face des restaurants jouxtant la Nationale 184, la nouvelle zone d'activités commerciales permettra de créer une centaine d'emplois. Double bénéfiques donc pour les Éragniens qui voient arriver notamment une enseigne de produits maraichers accueillant par ailleurs une boucherie. La MIEM sera complètement associée aux recrutements, et ce, dès ce début d'année en prévision de la livraison de la première tranche prévue fin mai. L'équipe de la majorité municipale travaillent actuellement sur des pistes sérieuses qui devraient permettre l'installation de nouveaux commerces et services à moyen terme à Éragny-sur-Oise.

2018 verra la concrétisation de nombreux engagements pris depuis quatre ans : la création du poste de police municipale, le déploiement de la vidéoprotection, la création d'un skate park, l'envoi du CME après sa création fin 2017, la création d'une maison de santé et la révision du plan local d'urbanisme achevée.

Tribune des groupes minoritaires

Texte de la Tribune non transmis

Les élus du groupe **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Ziabat — uncoeurpoureragny@gmail.com

Texte de la Tribune non transmis

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** »
Audrey Moreau – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr - 06 70 27 25 40



ÉRAGNY LE MAG n°23 - Janvier Février Mars 2018
Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif - Rédaction : Charlotte Riguera — Alixe Desseix — Mise en page : Christophe Sirot et Dominique Nseir / Ville d'Éragny
Publicité : Bucerep - 06 59 23 23 43 - Crédits photos : Photothèque municipale - Franck Petiton — Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC

Eragniens depuis **20 ans**, nous vous accompagnons tout au long de vos projets immobiliers

Fernando ROCHA

06 34 52 30 67

fernando.rocha@safiti.fr

Conseiller en Immobilier



Ludivine ROCHA

06 18 59 24 50

ludivine.figueira-rocha@safiti.fr

Conseillère en Immobilier

SAFTI
IMMOBILIER

safiti.fr



VOUS AVEZ
UN PROJET IMMOBILIER ?

Téléchargez notre App !



Suivez-nous !



CONTACTEZ-NOUS !

Ludivine et Fernando
vous souhaitent
une belle année **2018**



SAFTI
Ça le fait !



Agents commerciaux agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI N° 832722144 - SAFTI N° 520414269SC de PONTOISE, sous la carte professionnelle T2105 délivrée par la Préfecture de Toulouse.

kan gou rou kids

**Garde d'enfants
à domicile
pour parents
exigeants**



4, place de la Pergola - 95000 Cergy Pontoise

01 84 24 42 26

ceryg-pontoise.kangouroukids.fr



Vous souhaitez créer ou relooker
votre site internet ?

**Nous vous proposons
(à titre d'exemple)
une première version en 72h !**

Sans aucun engagement de votre part !



RENSEIGNEMENTS : Groupe des Éditions BUCEREP®

54, bis rue Alsace-Lorraine ■ BP 41435 ■ 31014 TOULOUSE Cedex 6 - FRANCE

Tél : 05 61 21 15 72 ■ Fax : 05 61 23 02 41 ■ contact@bucerep.com ■ www.bucerep.com

CENTRE E.LECLERC

**CONFLANS
SAINTE HONORINE**



**OUVERT
TOUS LES DIMANCHES**

DE 09H00 à 12H45